



FADBEN
CDI

M E D I A D O C

L a L e t t r e

Septembre 2008

FADBEN
Fédération des Enseignants
Documentalistes de l'Education
Nationale

Contacts nationaux
Présidente :
Françoise Albertini

BUREAUX PARISIENS

25, rue Claude Tillier
75012 PARIS

En l'absence de secrétariat,
toutes les demandes sont
traitées par courriel.

<http://www.fadben.asso.fr>
Mél : fadben@wanadoo.fr

Maquette et réalisation :
Anna Vicente

Abonnement servi aux
adhérents

Agenda 2008...

Réunions du bureau national :

20 et 21 septembre

15 et 16 novembre

13 décembre : préparation du Comité directeur (janvier 2009)

Préparation des Actes du congrès :

19 septembre : rencontre avec l'éditrice chez Nathan

14 novembre : relecture avant publication

(parution décembre 2008)

Participation à l'AG de Besançon :

22 octobre

Prenez note : le comité directeur se réunira les 16 et 17 janvier 2009

Résultats des concours 2008

CAPES externe : 135 candidats admis en liste principale, pas de liste complémentaire.

CAPES interne : 42 candidats admis en liste principale, pas de liste complémentaire.

CAPES troisième voie : 15 candidats admis en liste principale, pas de liste complémentaire.

CAFEP (privé) : 18 candidats admis en liste principale, pas de liste complémentaire.

CAFEP troisième voie (privé) : 4 candidats admis en liste principale, pas de liste complémentaire.

Le bilan des recrutements aux différents Capes 2008 s'élève à 214 postes.

EDITO

Une situation de rentrée pour les professeurs documentalistes à l'image d'une carte météorologique de fin d'été : au mieux, une température estivale qui joue les prolongations et procure une rentrée ensoleillée pour certains d'entre nous ; au pire, un orage dévastateur, mettant à terre toutes les illusions. Ce qui caractérise la cuvée 2008, c'est bien cette mauvaise nouvelle : des dizaines de postes vacants non pourvus par des certifiés en documentation et des remplacements « au rabais ».

Moins de postes aux concours, recrudescence des reconversions, recrutement de non-titulaires ; que penser d'une telle gestion ? ce bricolage en est parfois pathétique !

Cet état des lieux ne doit pas s'aggraver et nous devons encore engager notre militantisme pour la défense de notre métier avec toute la lucidité, l'énergie, l'enthousiasme et l'envie de continuer qui nous animent. Les assemblées générales seront des temps forts pour que chacun s'exprime et permette à l'association d'être encore plus représentative de notre profession.

Soyez nombreux à y participer !

Enfin, le moment est venu de convaincre nos interlocuteurs de l'impact de toutes nos missions sur la réussite de l'élève. Nos travaux de réflexion nous conduisent à présent à être une force de proposition notamment dans le cadre de la réforme des lycées ou de la mise en place de nouveaux concours. Les rendez-vous ne manqueront pas cet automne.

Françoise ALBERTINI, présidente de la FADBEN

Réunion au Conseil Régional à Marseille pour cahier des charges des CDI de lycées : 2 octobre

Audience avec M. De Gaudemar, responsable de la Mission lycée : 1^{er} octobre (Ministère éducation nationale)

Conseils d'administration du Comité Français IFLA :
11 septembre et 24 octobre

Participation à des colloques : ERTé à Lille : 16-18 octobre ; 4^e rencontres Savoirs CDI à Poitiers : 27-28 octobre

Compte rendu de la rencontre au sénat avec le sénateur David Assouline

L'audition s'est déroulée le 3 juillet dernier et a duré 45 minutes. Le sénateur souhaitait connaître notre analyse sur l'impact des nouveaux médias sur les élèves. Après une rapide présentation de l'association et des axes de réflexion engagés depuis 2005, nous avons précisé ce que recouvre le terme de média dans notre pratique professionnelle et les apprentissages qui en découlent. Nous lui avons fait part de nos observations sur les usages d'internet par les élèves. Dans leur vie quotidienne, ceux-ci l'utilisent essentiellement pour la communication entre pairs. Dans le cadre scolaire, internet est considéré comme un média identique aux autres : l'élève ne hiérarchise pas l'information, ne l'évalue pas en fonction de sa source.

David Assouline a souligné deux points, la responsabilisation et l'éducation, en évoquant la question de la protection des jeunes. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité d'agir sur l'apprentissage à la lecture de l'image et sur la recherche d'informations. Il est également convenu que nous étions les plus à même de mettre en œuvre cette formation des élèves. La proposition de créer un module intégré dans les dispositifs et horaires d'enseignement a retenu son attention à condition de ne pas alourdir l'emploi du temps des élèves.

Un autre résumé de cette audition a été mis en ligne sur le blog du sénateur :

<http://blogs.senat.fr/mEDIASjeunesse/index.php?/archives/21-guid.html#extended>

Françoise ALBERTINI

IFLA - 74e Congrès - Québec 10-15 août 2008

Le thème de ce congrès : « Bibliothèques sans frontières : naviguer vers une compréhension globale »

La bourse accordée à un représentant de la FADBEN assure la continuité du travail dans la section des Bibliothèques scolaires où nous avons toujours maintenu un représentant associatif élu. Notre spécificité de professeur documentaliste est un atout car de plus en plus les bibliothécaires se préoccupent de développer la formation des usagers, et notre expérience et les travaux de réflexion de l'association peuvent apporter un éclairage particulier. Toutes les conférences sont en ligne sur le site de l'IFLA www.ifla.org.

La section de la Maîtrise de l'information a proposé une conférence de Bernard Pochet et Pierre Thirion, Maîtres de conférences à Liège (Belgique) : « Quels enseignements retirer de l'évaluation des compétences documentaires des étudiants qui arrivent à l'université ? Quel lien avec la réussite des études ? » Ils ont rendu compte de l'enquête CIUF-groupe Edudoc (belge) qui a porté sur 5 thèmes : l'identification des concepts, la stratégie de recherche, les types de documents, les outils de recherche et l'exploitation des résultats.

Les conclusions ont fait apparaître la nécessité de former dès le secondaire et en particulier sur la stratégie de recherche et l'exploitation de l'information.

Rapport de synthèse (questionnaire et résultats) en ligne sur le site : <http://www.edudoc.be/synthese.pdf>

Françoise ALBERTINI

Audience au Ministère

Le 1er Octobre 2008 la FADBEN, représentée par F. Albertini, T. Adnot et E. Thibaudin, a rencontré M. de Gaudemar (recteur de l'académie d'Aix-Marseille) et M. Roser (IG Maths), chargés de Mission pour la réforme des lycées.

L'objectif de la Fadbén pour cette rencontre était double : faire part de la réflexion sur l'intégration d'une culture de l'information dans le cursus du lycéen et proposer un contenu pour un module en information-documentation.

Nous avons évoqué les éléments présents dans les différentes déclarations relatives à la réforme des lycées qui, nous ont interpellés : le développement du travail personnel autonome, la capacité de recherche documentaire et la maîtrise du travail en groupe.

Ensuite, nous avons rappelé les différents travaux de réflexion de l'association, concernant la formation des élèves et qui ont abouti au référentiel de compétences des élèves de 1997 et au MédiaDoc sur les savoirs en information-documentation de 2007. Nous avons également mis en avant la thématique du Congrès de Lyon sur la culture de l'information, reflet de notre souci de développer la culture de l'information de l'élève.

Puis nous avons souligné les disparités qui existent selon les établissements en matière de formation à l'information-documentation.

Ces différents éléments nous ont permis enfin d'en venir à expliquer la proposition d'un enseignement modulaire des connaissances et des compétences en information-documentation. Nous avons soumis à nos interlocuteurs trois documents : une présentation générale du module, des objectifs par niveau et les contenus. Ces documents s'appuient sur notre réflexion et sur des expériences de terrain, menées dans le cadre des TPE et de l'ECJS. Ces textes seront publiés dans le MédiaDoc n°1 d'octobre 2008.

M. de Gaudemar nous a répondu qu'il voyait tout à fait la place de cet enseignement dans le module « Accompagnement de l'élève » prévu dans la réforme et qui devrait représenter 15% du temps d'enseignement en seconde et 10% en Terminale. Selon lui, il permettrait l'acquisition d'outils de l'autonomie dans la formation et centrera l'élève sur la construction de son projet post-bac. L'équilibre serait à trouver entre une prescription nationale et l'autonomie des établissements dans la mise en œuvre de ce module. Pour nous, est-ce une place suffisante ?

Durant tout l'entretien, nos deux interlocuteurs ont montré un vif intérêt pour nos travaux dans la mesure où ils contribuent à construire l'autonomie de l'élève. Mais pour autant ils n'ont pris aucun engagement. De notre côté, nous serons attentifs aux modalités de cette réforme, à la place qui sera accordée à cette formation et au rôle du professeur documentaliste.

Françoise ALBERTINI

... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

✓ Des changements pour les nouveaux concours à l'horizon 2010 ou 2011 !

Sauf changement, les candidats présenteraient après la licence, le Master 1 et le Master 2.

Les épreuves écrites du CAPES auraient lieu en janvier de la 2^e année de Master et les épreuves orales en juin. En cas de réussite au concours, les admis seraient nommés à temps plein à la rentrée.

Les nouvelles maquettes des concours devraient avoir une incidence sur les parcours des masters.

✓ Partenariat avec Nathan : les actes du congrès de Lyon

Les Actes du 8^e congrès seront publiés en décembre 2008 par les éditions Nathan. Ils comprendront les textes des conférences et des tables rondes.

✓ HSE, contradiction et aberration pour les professeurs documentalistes

Plusieurs incohérences ont été relevées dans les textes officiels, concernant la rémunération des HSE pour les professeurs documentalistes. La FADBEN a décidé d'envoyer une lettre à tous les députés et sénateurs de France, afin que ces incohérences fassent l'objet d'une question écrite et/ou orale au Parlement ou au Sénat. Ce courrier est consultable sur le site de la FADBEN.

✓ Demande d'audience par l'Intersyndicale

Le 23 septembre 2008, la FADBEN et l'INTERSYNDICALE (CNGA / SUD / CNT / SCENRAC / UNSA / SGEN / SNALC / SNCL / SNES / CGT) ont envoyé une demande d'audience au cabinet du ministre de l'éducation nationale. Parmi leurs revendications, une augmentation du nombre de postes au concours, un traitement égal pour les heures supplémentaires et une redéfinition de nos missions. L'intégralité du courrier envoyé est sur le site de la FADBEN.

✓ Nouveau look pour le Médiadoc, envoi électronique pour la Lettre.

Après presque 20 ans de bons et loyaux services, l'ancienne présentation de notre revue biannuelle a été abandonnée au profit d'une présentation plus moderne et dynamique. En ce qui concerne la Lettre, nous allons tenter à partir de décembre de ne faire qu'un envoi électronique, afin de limiter les coûts d'envoi par la voie postale.

✓ Brève synthèse des situations dans les académies

La rentrée est, comme prévu, très difficile. Nous avons voulu relever des exemples précis de dysfonctionnements dans les académies en demandant aux délégués académiques de bien vouloir faire remonter très rapidement ces informations. La synthèse de ces informations a été transmise à M. Durpaire accompagnée d'un texte demandant que cette situation ne dure pas et que soit augmenté en particulier le nombre de postes au CAPES. Elle sera également envoyée à tous les délégués courant octobre. Nous allons la prolonger par une enquête plus précise qui vous sera envoyée sous peu dans vos académies. Ces informations ne peuvent nous parvenir que par votre entremise ; il est donc important que vous nous les fassiez parvenir.

Rencontre du Bureau national avec l'ASTI (Fédération des Associations en Sciences et technologies de l'information)

Trois membres du BN ont rencontré Jean-Pierre Archambault, membre de l'ITIC (groupe de travail sur l'enseignement de l'informatique et des TIC) le mercredi 18 juin 2008 à Paris.

L'ITIC travaille à l'émergence d'une discipline informatique s'appuyant sur la technologie en collège et sur une structure qui reste à inventer en lycée. Un programme assez développé a déjà été élaboré pour ce dernier et est bien avancé pour le collège. Cette rencontre s'est faite dans le prolongement du congrès des enseignants documentalistes qui a eu lieu à Lyon en mars 2008 lors duquel Jean-Pierre Archambault est intervenu sur le thème d'un enseignement scientifique et technique.

Il nous est apparu que la Fadben, le CLEMI et l'ASTI partagent un même constat d'insatisfaction face aux formations dispensées aux élèves du secondaire, concernant respectivement l'information-documentation, l'éducation aux médias et l'informatique. Considérées, à juste titre, comme transversales, celles-ci sont au mieux instrumentalisées mais le plus souvent négligées dans le cursus d'apprentissage de l'élève ; aussi ces trois organismes cherchent-elles le dispositif qui rendrait incontournable la formation qu'elles souhaitent voir dispensée aux élèves. Le module en lycée, mis en avant par M. de Gaudemar pour la réforme des lycées, pourrait répondre à nos différents besoins. Nous pourrions avancer sur un front commun de formation à la culture de l'information et par delà nos divergences trouver ce qui pourrait nous rassembler et nous rendre plus efficaces.

Comme l'avait été la rencontre avec le CLEMI, celle avec l'ASTI s'est placée dans une perspective de meilleure connaissance mutuelle ; Françoise Albertini a donc exposé comment la Fadben en est venue à réaliser le Médiadoc sur les savoirs en information-documentation de mars 2007, cohérente en cela avec les objectifs de l'association, centrés sur le développement

des missions pédagogiques du professeur documentaliste. En 1997, le référentiel de compétences, complètement d'avant-garde à l'époque, est créé pour répondre aux besoins pratiques de mise en œuvre de séances de formation de l'élève. Puis le congrès de Nice (2005) a fait émerger la nécessité de définir les notions spécifiques à l'information-documentation.

Jean-Pierre Archambault constate que nous avons une démarche analogue à celle de l'ASTI qui centre son action sur la définition d'un contenu concernant la formation à l'informatique, mais il souligne le fait que les professeurs documentalistes sont déjà présents dans les établissements, contrairement aux professeurs en informatique qui n'existent pas encore.

Des points de complémentarité nous ont semblé possibles lors de cet entretien : pour qu'ils puissent se concrétiser, il nous faudrait travailler sur les contours des deux domaines de connaissance. En tant que professeurs documentalistes, nous aimerions que les élèves soient mieux formés en informatique pour pouvoir travailler vraiment en information-documentation à l'instar de la physique qui utilise les mathématiques et ne les enseigne pas. Nous constatons que nous ne mettons pas exactement les mêmes sens sous les mêmes mots. Les domaines de connaissance sont liés, mais les champs disciplinaires restent différents.

Pour notre part, il nous est apparu indispensable de rédiger une proposition de module en information-documentation qui pourrait permettre aux deux associations de confronter leurs différents champs d'action, de mettre au point une évaluation des connaissances aux entrées dans les différents cycles (6^{ème}, 2^{nde}, Université...). Celle-ci servirait de base de travail et de réflexion lors d'une prochaine rencontre entre nos deux associations, qui garderont le contact d'ici là par le biais de la liste de diffusion ASTI à laquelle deux d'entre nous sont désormais abonnés.

Elisabeth THIBAUDIN

Adhésions 2008

ACADEMIE	NBRE	ACADEMIE	NBRE	ACADEMIE	NBRE
Aix-Marseille	86	La Réunion	81	Poitiers	17
Amiens	56	Lille	6	Polynésie	1
Besançon	34	Limoges	23	Reims	40
Bordeaux	0	Lyon	51	Rennes	44
Caen	28	Montpellier	33	Rouen	80
Clermont	2	Nancy Metz	33	Strasbourg	25
Corse	15	Nantes	39	Toulouse	59
Créteil	33	Nice	18	Versailles	32
Dijon	43	Orléans-Tours	11	Etranger	2
Grenoble	38	Paris	40	Total	971

Textes officiels : année 2008 (liste chronologique)

NB : Les textes mentionnés ci-dessous sont ceux qui, comportant les mots clés CDI, documentation, documentalistes..., concernent directement la profession. Le détail des textes est consultable sur le site internet de la FADBEN, <http://www.fadben.asso.fr>

* Affectation et modalités de stage des lauréats des concours de l'enseignement du second degré. BOEN, 03 avril 2008, n° 14.

* Taux des indemnités indexées. BOEN, 08 mai 2008, n° 19.

* Programmes des concours externes du CAPES, du CAPEPS et CAFEP correspondants – session 2009. BOEN, 29 mai 2008, n° spécial 4, p. 111.

* Programmes des concours internes du CAPES et CAER correspondants – session 2009. BOEN, 29 mai 2008, n° spécial 4, p. 131.

* Dispositif expérimental de réussite scolaire au lycée dans 200 établissements. BOEN, 12 juin 2008, n° 24.

* Généralisation de l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2008 à tous les collèges. BOEN, 19 juin 2008, n° 25.

* Le Haut Conseil de l'Education, traitant de l'orientation scolaire dans son Bilan des résultats de l'Ecole - 2008 : http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/49.pdf (consultation faite le 15 juillet 2008), écrit à la page 33 :

* Orientation : parcours de découverte des métiers et des formations. BOEN, 17 juillet 2008, n° 29, p. 1470-1473.

* Concours de recrutement de personnels gérés par la direction générale des ressources humaines - session 2009. BOEN, 17 juillet 2008, n° spécial 5.

* Présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du CAPES ainsi que des concours correspondants du CAFEP, du troisième CAFEP et du CAER - session 2009. BOEN, 24 juillet 2008, n° 30, p. VI-VII.

* Programme d'enseignement d'arts plastiques et d'éducation musicale pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège. BOEN, 28 août 2008, n° spécial 6.

* Programme d'enseignement de français pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège. BOEN, 28 août 2008, n° spécial 6.

* Programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège. BOEN, 28 août 2008, n° spécial 6.

* Programmes des enseignements de mathématiques, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la Terre, de technologie pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège. BOEN, 28 août 2008, n° spécial 6.